

2026/01

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Adoption du budget primitif de l'année 2026

L'an deux mil vingt-six le vendredi 27 février à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 13 février, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny.

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoint au maire, Marie DUHAMEL, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Christophe PECHEUR, Sandrine DUFOUR, Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI, Claudine DEALET (procuration à Nadine LOZANO), Ludovic VINET, Christine PORQUET, Benjamin PIRES.

Le budget primitif 2026 de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 2 952 216 euros. Ce montant est stable vis-à-vis de la section de fonctionnement de l'année 2025 (2 953 175 euros). Cette section dégage un autofinancement de 225 044.68 euros qui permet d'équilibrer la section d'investissement à 4 581 595 euros (y compris les restes à réaliser d'un montant de 187 794 euros en dépenses et 37 609 euros en recettes).

Afin de faciliter la gestion comptable et comme le permet la comptabilité M57, les virements de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, sont possibles.

Monsieur le Maire propose d'affecter de manière anticipée le résultat de l'année 2025 de la section de fonctionnement (878 157.46 euros) à l'article 1068 de la section d'investissement du budget 2026, d'adopter le budget primitif 2026 et d'autoriser les virements de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	22
Nombre de conseillers présents :	14
Votes contre	0

Abstention 0
Votes pour 15

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20260302-202501BP-BF

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET (procuration à Nadine LOZANO), Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit
Ont signé le registre les membres présents
Pour extrait conforme
Rantigny, le 2 mars 2026



Le Maire,

Dominique DELION